



RÉSOLUTION 34

SEPTIÈME CONGRÈS NATIONAL DU SEPBC 2 au 4 juin 2022 Hôtel Westin Bayshore, Vancouver (C.-B.)

Lutte contre les systèmes de discrimination, d'oppression et de racisme sein de notre syndicat et de nos milieux de travail

- ATTENDU QUE la discrimination et le racisme systémiques existent dans tous les aspects de notre société, y compris au sein de notre syndicat et de nos milieux de travail;
- ATTENDU QU' une telle discrimination systémique peut constituer un obstacle pour bon nombre de nos personnes membres et personnes membres potentielles;
- ATTENDU QUE MoveUP (section locale 378) a commencé l'important travail d'identifier et de corriger les systèmes de discrimination, d'oppression et de racisme au sein des structures, politiques, pratiques et procédures de notre section locale; et
- ATTENDU QUE nos employeurs ignorent souvent que leurs politiques et leurs pratiques d'embauche et de promotion sont souvent ancrées dans des systèmes d'oppression et de discrimination;
- PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC entreprenne un processus pour identifier et corriger les systèmes de discrimination, d'oppression et de racisme dans ses propres politiques, pratiques et procédures;
- QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC encourage toutes les régions et les sections locales à entreprendre leurs propres processus pour identifier et corriger les systèmes de discrimination, d'oppression et de racisme dans le cadre de leurs propres politiques, pratiques et procédures; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE le COPE/SEPB encouragera les sections locales à corriger des systèmes similaires de discrimination, d'oppression et de racisme avec leurs employeurs à la table de négociation et au-delà, en trouvant des moyens significatifs d'abattre ces barrières et de créer des milieux de travail plus inclusifs et plus solidaires.

Résolution soumise par la section locale 378.